



10 octobre 2003

---

**Circulaire\***

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **24 octobre 2003 – premier jour d'émission : timbres et plaquettes de prestige « Patrimoine mondial – USA »; timbres de la série ordinaire « In Memoriam » et dépliants de collection annuelle pour 2003**

**Timbres commémoratifs**

1. Le vendredi 24 octobre 2003, l'Administration postale des Nations Unies (APNU) émettra une série de six timbres commémoratifs sur le thème « Patrimoine mondial – USA ». C'est la neuvième émission de timbres des Nations Unies destinés à illustrer les sites du patrimoine mondial et la septième d'une série de timbres et plaquettes de prestige consacrés soit à un site particulier du patrimoine mondial, soit à un groupe de sites ayant la même localisation géographique.

2. Ces timbres, d'une valeur de 0,37 et 0,60 dollar des États-Unis, 0,90 et 1,30 franc suisse et 0,55 et 0,75 euro, ont été adaptés en maquette de timbres par Rorie Katz (Organisation des Nations Unies).

(Valeurs équivalentes en dollars des États-Unis : 0,90 FS = 0,69 \$; 1,30 FS = 1 \$; 0,55 € = 0,65 \$ et 0,75 € = 0,88 \$, sous réserve des fluctuations de taux de change.)

---

\* Date d'expiration : 7 novembre 2003.





### Plaquettes de prestige

3. Le 24 octobre 2003 également, l'APNU émettra sa huitième série de plaquettes de prestige. Ces trois plaquettes qui ont pour thème « Patrimoine mondial – USA » sont toutes conçues d'après les six timbres commémoratifs de cette émission, et chacune renferme au total 24 timbres non oblitérés libellés en monnaie américaine, suisse ou autrichienne. Elles seront en vente au prix de 3,60 \$, 4,80 FS et 4,20 €, respectivement.

(Valeurs équivalentes en dollars des États-Unis : 4,80 FS = 3,69 \$ et 4,20 € = 4,95 \$, sous réserve des fluctuations de taux de change.)

### Timbres de la série ordinaire

4. De plus, l'APNU émettra le même jour trois nouveaux timbres de la série ordinaire. Sur le thème « In Memoriam », ces timbres, d'une valeur de 0,60 \$, 0,85 FS et 2,10 €, respectivement, sont dédiés à tous ceux qui ont perdu la vie au service des Nations Unies en défendant la cause de la paix. Ils ont été conçus et dessinés par Jenny J. Karia (Organisation des Nations Unies) et Robert Stein (Organisation des Nations Unies).

(Valeurs équivalentes en dollars des États-Unis : 0,85 FS = 0,65 dollar et 2,10 € = 2,47 \$, sous réserve des fluctuations de taux de change.)

5. En même temps que les timbres de la série ordinaire paraîtra un dépliant commémoratif spécial contenant un exemplaire de chacun des trois nouveaux timbres, préalablement apposés et oblitérés, ainsi que le message du Secrétaire général en l'honneur des victimes de l'attaque à la bombe du 19 août 2003 contre la Mission des Nations Unies en Iraq.

### Dépliants de collection annuelle pour 2003

6. À la même date également, les dépliants de collection annuelle de timbres non oblitérés et les feuilles commémoratives émis en 2002 seront mis en vente à New York, Genève et Vienne. On notera que les timbres de la série des espèces

menacées d'extinction de 2002 **ne figureront pas** dans les dépliants en question. On les trouvera à part dans l'album spécial paru en avril 2000.

#### **Renseignements pratiques**

7. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer ces articles le vendredi 24 octobre aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30;

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

8. Il sera possible de se procurer les oblitérations premier jour aux points de vente temporaires du Service postal des États-Unis situés à proximité de la Librairie de l'ONU, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

9. Des renseignements sur les timbres de l'ONU sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/Depts/UNPA>>.